

COMMUNE DE SAINT VINCENT DE CONNEZAC
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Vendredi 15 septembre 2023

DELIBERATIONS APPROUVEES :

NUMERO ORDRE DU JOUR	DELIBERATION NUMERO	OBJET
1		Approbation du PV de la séance du 30 juin 2023.
2	2023-61	RPQS 2022 SMDE 24 Eau Potable adopté à l'unanimité.
3	2023-62	RPQS 2022 ST VINCENT Eau Potable adopté à l'unanimité.
4	2023-63	Désignation d'un référent déontologue élus : Le Conseil Municipal a désigné le référent mutualisé proposé par le CDG 24 (M. Alain PARIENTE).
5	2023-64 2023-65	Demande de logements : - T5 Presbytère attribué à Mme LAVILLE Solène. - T2 Sabotier attribué à Mme JAUBERT Mélanie.
6	2023-66	Nouvelle convention avec le CDG 24 pour les recrutements en mission temporaire : Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et de prévoir les crédits au budget.
7	2023-67	Motion défense de l'hôpital public et accès aux soins pour tous, adoptée à l'unanimité.
8	2023-68	Motion soutien aux missions locales, adoptée à l'unanimité.
9	2023-69	Renouvellement membres commission de contrôle des listes électorales. Elus : Titulaire : Mme MARTINA Suppléant : M. RICHARD. Administration : Titulaire : Sophie REMUSAT Suppléant : Françoise ORAIN. Tribunal : Titulaire : Dominique MICHEL Suppléant : Thierry CUDINI.

10	2023-70	Renouvellement contrat contrôle des aires de jeux : M. VASSI RSPORT24 pour 3 ans 259.20€/an.
11	2023-71	Devis diagnostics logements communaux : 25 diagnostics à refaire. Devis retenu CODS24'Diag pour un montant de 2 250€ TTC.
12	2023-72	Délibérations fiscales : pour information
13	2023-73	Rapports d'activités 2022 : mission locale, SMD3, SMDE24, SOGEDO.
14	2023-74	Panneaux solaires : Proposition pour Place Jacques Dodin et Stade. Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe.
15	2023-75	Travaux d'Intérêts Généraux : le Conseil Municipal accepte de recevoir des personnes.
16	2023-76	Chèque MMA : Autorisation d'encaisser un chèque de trop versé de 35€.
17	2023-77 2023-78	Divers : a) Eradication luminaires boules : amortissements fonds de concours 3488,63€ sur 5ans. b) Après-midi jeux CCPR : Le Conseil Municipal choisit le 6 avril ou le 22 juin.

DELIBERATIONS REJETEES :

Néant